

Régie du bâtiment du Québec

Étude des crédits

2026-2027

**Demande de renseignements particuliers
du Troisième groupe d'opposition**

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2026
Demandes de renseignements particuliers
du troisième groupe d'opposition (RP3)

TABLE DES MATIÈRES

Général

1. Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2026-2027.
3. Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus. (RP1-02)

(...)

7. Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière : (RP1-06)
 - a. des frais de déplacement;
 - b. des frais de représentation;
 - c. des frais de repas;
 - d. des frais de voyage;
 - e. des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

225. Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes reçues par la RBQ. (RP1-210)
226. Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2026-2027. DGSO (RP1-09)
227. Nombre d'inspecteurs, de visites d'inspection, d'heures d'inspection, d'avis de correction et volume de dossiers par inspecteur depuis cinq ans, par année financière. (RP1-207)
228. Liste des dépenses de fonctionnement, par année, depuis 10 ans. (RP1-208)
229. Depuis cinq ans, par année financière, formation et domaine d'expertise des inspecteurs à l'emploi de la RBQ. (RP1-209)
230. Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de poursuites pénales et la valeur des amendes reçues au cours des trois dernières années; ventilation par infraction. (RP1-210)
231. Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation du nombre de suspensions, d'annulations et de refus de renouvellement de licence effectués dans le cadre de mandats de la RBQ. (RP1-211)
232. Rapports d'activité des directions régionales pour la dernière année disponible. (RP1-212)
233. Tout rapport, document ou toute étude qui fait état de la formation donnée aux inspecteurs de la RBQ depuis cinq ans, par année financière. (RP1-213)
234. Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'encadrement de la profession d'inspecteur en bâtiment par le RBQ. Liste des rencontres et des consultations. DGCC
235. État de situation de l'implantation d'un registre pour les tours de transformation.
236. État de situation de l'implantation d'un registre pour les tours de refroidissement.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2026
Demandes de renseignements particuliers
du troisième groupe d'opposition (RP3)

TABLE DES MATIÈRES

237. Nombre d'inspections effectuées sur les tours de refroidissement depuis cinq ans, par année financière. Indiquer tous les coûts associés. (RP1-214)
238. Tout rapport, document ou toute étude concernant la garantie des maisons neuves de l'APCHQ. (RP1-219)
239. État de situation concernant l'adoption d'un règlement visant la mise en accessibilité des édifices construits avant 1976. (RP1-220)
240. Liste des projets informatiques ou en technologies de l'information depuis dix ans : (RG09)
- a. Évolution des coûts pour chacun des dossiers;
 - b. Nombre de consultants externes et coûts associés;
 - c. Indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et fournir les prévisions pour 2026-2027), pour l'informatique et les technologies de l'information;
 - d. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du MCN).
241. Depuis dix ans, par année financière, nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Indiquer : (RP1-221)
- a. la nature ou l'objet du contrat;
 - b. la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre);
 - c. une copie du contrat;
 - d. une copie du résultat;
 - e. le coût du contrat.
242. Coût total de la diminution des cotisations pour le Fonds de services de santé (FSS) prévue dans le budget 2026-2027 pour les secteurs des services et de la construction en prévision de l'année 2026-2027. Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections concernant l'impact de cette diminution jusqu'en 2027.
243. Ventilation du nouveau crédit d'impôt pour la formation des travailleurs dans les PME dans le budget 2026-2027.
244. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-01

Sommes dépensées par votre ministère et ses organismes pour l’informatique et les technologies de l’information. Préciser s’il s’agit d’achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du MCN). Fournir les prévisions pour 2026-2027.

Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

Dépenses en informatique	2025-2026
Acquisitions matérielles et logicielles	251 698 \$
Services informatiques	
MESS	161 125 \$
MCN	4 549 157 \$
Firmes externes	6 198 493 \$
TOTAL	<u>11 160 473 \$</u>

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-03

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, en indiquant pour chacun :

- a) son mandat ;
- b) la liste des membres ;
- c) le budget dépensé ;
- d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
- e) les résultats atteints.

La liste des comités interministériels se trouve dans le tableau ci-annexé.

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2025-2026
(du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026)

Nom du comité	Mandat	Ministères et organismes participants	Résultats atteints (Dates des rencontres)
Comité directeur OPHQ-RBQ	- Planifier les travaux pour améliorer les exigences en matière d’accessibilité	Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)	Présentation du bilan et approbation du plan de travail. <u>Rencontre :</u> 6 juin 2025
Comité consultatif permanent sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments aux personnes handicapées	- Analyser les modifications proposées au Code de construction en matière d’accessibilité et formuler des recommandations. - Soulever des enjeux relatifs à l’accessibilité et à la sécurité des bâtiments.	Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) Représentants de ministères et organismes, Représentants d’associations représentant les droits des personnes handicapées Représentants d’associations de propriétaires et gestionnaires d’immeubles	Rencontre annuelle du Comité consultatif permanent sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments aux personnes handicapées <u>Rencontre :</u> 4 décembre 2025
Comité technique sur l’électricité (CCP-Électricité)	- Analyser les modifications proposées au Code Canadien de l’Électricité (CSA C22.1) et formuler des recommandations. - Soulever des enjeux relatifs aux problématiques d’application du Chapitre V-Électricité du Code de construction et du Chapitre II-Électricité du Code de sécurité.	Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ); Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ); Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ); Association des constructeurs – propriétaires en électricité et des électriciens d'entretien du Québec (ACPÉÉEQ); Association internationale des inspecteurs et inspectrices en électricité (AIIIE); Hydro-Québec; Association des fabricants et manufacturiers de produits électriques (Electro-Fédération); Association des Consommateurs pour la Qualité dans la Construction (ACQC); Association Canadienne de normalisation (CSA-Certification de produits) Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST)	Consultation sur une base mensuelle, par courriel, des membres du comité provincial sur les 97 sujets discutés au comité CSA Part I. Au total, 6 lots de sujets furent transmis. <u>Rencontres :</u> 28 mai 2025, 2 juin 2025
Comité consultatif sur la construction en bois (18 étages)	- Mettre en œuvre la Politique d’intégration du bois dans la construction des bâtiments et d’ouvrages de génie civil publics, parapublics et privés. - Soutenir l’évolution de la réglementation québécoise - Publier de fiches techniques explicatives sur la construction en bois.	M/O : CNESST, MSP, SHQ, SQL, MRNF Autres : FPInnovations	8 ^e Rencontre – Comité consultatif en construction bois <u>Rencontres :</u> 3 juillet 2025

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2025-2026
(du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026)

Nom du comité	Mandat	Ministères et organismes participants	Résultats atteints (Dates des rencontres)
Comité directeur HQ-CMEQ-RBQ (et sa table d'arrimage technique)	Explorer les enjeux qui peuvent toucher la réglementation et l'innovation dans le secteur de l'électricité au Québec.	Hydro-Québec; Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)	Suivis et échanges sur des dossiers en cours: Harmonisation des codes; Projet HQ sur le photovoltaïque; PR de la RBQ sur les installations de systèmes de production et d'accumulation de l'énergie; Entrée en vigueur du PR Électricité pour coordination avec la publication du nouveau Livre Bleu d'HQ. <u>Rencontres :</u> 5 septembre 2025
Comité directeur efficacité énergétique	En lien avec le Plan pour une économie verte 2030 (PEV), assurer une cohérence des actions gouvernementales en matière de transition climatique et énergétique dans les bâtiments au Québec	MELCCFP	Échanges concernant les nouveaux rôles de la RBQ et du MELCCFP suite à la sanction du PL 41, Loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique. <u>Rencontres :</u> 14 janvier 2026
Table de concertation RBQ-Associations municipales et comités techniques sur les codes de construction et de sécurité	Adopter un seul code de construction et un seul code de sécurité applicables partout au Québec	Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM) Union des municipalités du Québec (UMQ) Villes de Gatineau, Montréal, Québec, Sainte-Julie, Val-d'Or, Repentigny, Rimouski; MRC de la Vallée du Richelieu, MRC Marguerite d'Youville	Discussions en vue de convenir d'un partage des rôles et responsabilités entre la RBQ et le milieu municipal en lien avec l'harmonisation des Codes au Québec (PL17). <u>Rencontres :</u> 19 juin 2025, 20 juin 2025, 24 septembre 2025, 2 octobre 2025, 27 novembre 2025, 15 décembre 2025, 15 janvier 2026 et 21 janvier 2026.

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2025-2026
(du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026)

Nom du comité	Mandat	Ministères et organismes participants	Résultats atteints (Dates des rencontres)
Comité consultation CNB-CNPI-CNP	Consultations des Ministères, organismes et industrie sur les changements proposés en vue de l’adoption des codes 2025	MO Autres membres de l’industrie	Présentation et échange sur les changements proposés aux codes 2025 <u>Rencontres</u> : 30 octobre 2025 (CNB – MO) 5 novembre 2025 (CNPI – MO) 10 novembre 2025 (CNP – MO) 19 novembre 2025 (CNB – Industrie) 21 novembre 2025 (CNPI – Industrie) 24 novembre 2025 (CNP – Industrie)
Comité stratégique RBQ-MSSS-MSP-Santé Québec	- Examiner les irritants et les enjeux pour les RPA concernant l’application des exigences découlant du Code de construction et de sécurité; - Prioriser les sujets qui seront analysés par un comité de travail qui lui fera recommandation; - Travailler en synergie pour faciliter les activités sous la responsabilité des RPA; - Mettre de l’avant des solutions adaptées à la réalité des RPA pour assurer la qualité des bâtiments et la sécurité du public, et ce, dans l’esprit des exigences découlant du Code; - Soutenir l’application des exigences découlant du code de construction et de sécurité en identifiant des outils de communications (bulletin, guide et autres activités de soutien); - Maintenir la collaboration pour l’évolution de la réglementation applicable aux RPA.	Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA) Association des techniciens en prévention incendie du Québec (ATPIQ) Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH)	Présentation des enjeux d’application réglementaires et des pistes de solutions identifiées par le comité de travail <u>Rencontres</u> : 1 ^{er} avril 2025 3 juin 2025

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2025-2026
(du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026)

Nom du comité	Mandat	Ministères et organismes participants	Résultats atteints (Dates des rencontres)
Commission Canadienne d'évaluation des matériaux de construction (CCEMC)	Offrir des conseils au Centre canadien de matériaux de construction(CCMC) sur : - L'élaboration et la mise à jour d'un système d'examen de produits nouveaux ou existants tenant compte de leurs fonctions et utilisations prévues; - Le soutien de solutions de rechange cohérentes et conformes aux codes de construction provinciaux et territoriaux; et - L'utilisation efficace du Recueil d'examens de produits du CCMC.	CNRC Conseil Canadien des normes Représentants de provinces (BC, Ontario, Atlantique, Prairies) Représentants de l'industrie Principaux utilisateurs	<u>Rencontres</u> : 24 avril 2025 3 novembre 2025
Comité coordonnateur inspection	Établir la vision devant soutenir un nouveau modèle d'inspection des travaux de construction au Québec	Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) Corporation des maîtres mécaniciens tuyauteurs du Québec (CMMTQ) Ordre des architectes du Québec (OAQ) Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) Ordre des technologues professionnel du Québec (OTPPQ) Garantie construction résidentielle (GCR)	Collaboration à la rédaction du contenu normatif du règlement sur l'attestation de conformité découlant du projet de loi 76. <u>Rencontres</u> : 14 avril 2025, 29 avril 2025, 14 mai 2025, 17 juin 2025, 10 juillet 2025, 14 août 2025, 19 août 2025, 3 septembre 2025, 4 septembre 2025, 16 septembre 2025, 10 octobre 2025, 20 octobre 2025, 11 novembre 2025, 15 décembre 2025, 15 janvier 2026 et 28 janvier 2026.
Comité consultatif provincial permanent sur les installations sous pression, volet installateurs (restreint)	Suivre l'évolution des nouvelles technologies dans le domaines des installations sous pression et évaluer les risques et opportunités qui y sont associés.	CMMTQ	Consultation en matière de réglementation <u>Rencontres</u> : 22 mai 2025, 4 septembre 2025, 17 octobre 2025
Comité surveillance mécanicien de machinerie fixe et réfrigération	Suivre l'évolution des nouvelles technologies et assurer la mise à jour de la surveillance requise pour assurer la sécurité des installations de réfrigération.	CETAF	Consultation en matière de réglementation <u>Rencontres</u> : 30 avril 2025

Liste des comités formés par la RBQ et actifs en 2025-2026
(du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026)

Nom du comité	Mandat	Ministères et organismes participants	Résultats atteints (Dates des rencontres)
Comité - vice-présidence aux enquêtes et Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) et Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)	Discuter d'enquêtes où au moins une des deux corporations est impliquées.	Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)	<u>Rencontres</u> : 28 mai 2025 et 15 décembre 2025
Comité Directeur – ACCES construction (Actions concertées pour contrer les économies souterraines)	- Établir les orientations et les priorités d'action pour lutter contre l'évasion fiscale, le travail au noir et le non-respect des autres obligations légales dans le secteur de la construction. - Assurer et optimiser l'échange d'information entre les MO	Commission de la construction du Québec (CCQ) Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) Ministère des Finances (MFQ) Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) Revenu Québec (RQ) Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale Autorité des marchés publics (AMP) Registraire des entreprises du Québec (REQ)	Bilan d'Accès Construction 2023-2024 <u>Rencontres</u> : 29 mai 2025
Accès-construction (Volet-enseignement)	Faciliter l'échange de renseignements sur des dossiers de renseignements pour contrer les économies souterraines dans le secteur de la construction.	CCQ Revenu Québec AMP CNESST UPAC	<u>Rencontres</u> : 9 septembre 2025 et 14 janvier 2026

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-07

Fournir les montants ventilés pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction :

- a) les frais de déplacement ;
- b) les frais de représentation ;
- c) les frais de repas ;
- d) les frais de voyage ;
- e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

Pour la haute direction : le président-directeur général et les 3 vice-présidentes, ces informations sont diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RBQ en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (**art. 4 paragraphes 17b) et 18**) : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/acces-et-diffusion-de-linformation/diffusion-de-linformation/tout-sur-la-diffusion/>.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-225

Nombre de plaintes reçues par la RBQ pour 2025-2026

<u>Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026</u>		
Nombre de plaintes reçues à la RBQ	2024-2025	2025-2026
Nombre de plaintes reçues	4 396	5 076
Plaintes reçues par la Commissaire à la qualité des services à la clientèle	2024-2025	2025-2026
Nombre de plaintes reçues	219	221

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-226

Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattachés, par catégorie d’emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l’évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2025-2026.

Répartition du personnel par catégorie d’emploi et par territoire habituel de travail :						
Régions administratives	Régulier					
	Cadres	Régiss.	Prof.	Tech.	Soutien	Total
01. Bas-Saint-Laurent			4	6	1	11
02. Saguenay-Lac-Saint-Jean			4	1	1	6
03. Capitale-Nationale	18		87	50	5	163
04. Mauricie	1		9	8	1	19
05. Estrie			6	13		19
06. Montréal	16	3	90	70	20	200
07. Outaouais	1		4	6		11
08. Abitibi-Témiscamingue				1		1
11. Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine			1			1
12. Chaudière-Appalaches			1			1
13. Laval	4		15	50	4	73
16. Montérégie	2		19	40	2	63

Régions administratives	Occasionnel					TOTAL RBQ
	Régiss.	Prof.	Tech.	Soutien	Total	
01. Bas-Saint-Laurent						11
02. Saguenay—Lac-Saint-Jean			1		1	7
03. Capitale-Nationale		4	2	2	8	171
04. Mauricie						19
05. Estrie						19
06. Montréal		2	5	3	10	210
07. Outaouais						11
08. Abitibi-Témiscamingue						1
09. Côte-Nord						
11. Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine						1
12. Chaudière-Appalaches						1
13. Laval		1	1	1	3	76
16. Montérégie			1		1	64

Source : Données extraites de SAGIR au 31 janvier 2026 (effectifs en lien d'emploi).

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-227

Nombre d’inspecteurs, de visites d’inspection, d’heures d’inspection, d’avis de correction et volume de dossiers par inspecteur pour 2025-2026.

Du 1 ^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026		
	2024-2025 (Jusqu’au 31 janvier)	2025-2026 (Jusqu’au 31 janvier)
Nombre d’inspecteurs en poste ¹	106	108
Activités de surveillance effectuées ² :		
Nombre de dossiers finalisés durant la période	12 915	13 548
• Avec intervention	12 285	12 789
• Sans intervention ³	630	759
Nombre d’avis de correction émis	4 950	5 313
Nombre de déplacements effectués (initial et contre-visite)	12 706	12 385
Nombre moyen de dossiers finalisés par inspecteur ⁴	143,50	145,67
Nombre moyen de visites par inspecteur ⁵	141,18	133,17
Note : Le nombre d’heures d’inspection n’est pas disponible.		

¹ Nombre comprenant les inspecteurs principaux et inspecteurs spécialistes (prendre note que 8 inspecteurs ont été en congé sans solde, maladie ou en congé de maternité au cours de l’année 2025-2026). Au total 108 inspecteurs en poste au 31 janvier 2025 (93 inspecteurs actifs, 8 inspecteurs en congé sans solde, maladie ou en congé de maternité et 7 inspecteurs principaux).,

² L’approche de surveillance évolue en continue afin de mieux tirer profit de la gestion intégrée des risques. La responsabilisation des intervenants est au cœur de cette façon de faire, jumelée à la gestion des risques ainsi qu’à l’application de moyens coercitifs existants. L’objectif est de cibler les lieux d’inspection comportant le plus de risques et l’atteinte de la conformité des sites et installations dans les meilleurs délais. De plus, la RBQ a réalisé des activités d’information et de sensibilisation lors de congrès, dans des publications, sur son site Internet, etc.

³ Un dossier finalisé sans intervention signifie qu’il n’y a pas eu d’inspection technique, mais plutôt une vérification d’obligation administrative à l’aide de documents pertinents (Ex. renouvellement de permis en équipement pétrolier).

⁴ La moyenne par inspecteur de l’année 2025-2026 est calculée en utilisant le nombre d’inspecteurs en poste comprenant les inspecteurs principaux spécialisés en nucléaire durant l’année et exclut les inspecteurs principaux puisque ceux-ci font du soutien et de l’accompagnement auprès des inspecteurs en sécurité et en construction (93).

⁵ Idem

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-228

Liste des dépenses de fonctionnement pour 2025-2026.

<u>Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026</u>	
Dépenses de fonctionnement :	
Traitement et avantages sociaux	53 047 914 \$
Transport et communication	1 710 524 \$
Services professionnels et techniques	16 555 138 \$
Loyers	3 478 431 \$
Fournitures et approvisionnement	153 204 \$
Transferts	36 269 \$
Amortissement des immobilisations	1 286 931 \$
Perte sur disposition d'immobilisations	34 312\$

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-229

Formation et domaine d'expertise des inspecteurs à l'emploi de la RBQ pour 2025-2026

1- Formation de base requise :

- diplôme d'études collégiales (DEC) avec spécialisation en technologie de la mécanique du bâtiment, en technologie du bâtiment, en techniques de génie mécanique, en techniques du génie électrique, en électrotechnique, en technologie du génie industriel, en technique de métallurgie, en technologie de l'architecture ou dans une autre spécialisation pertinente;

OU

- attestation d'études pertinentes dont l'équivalence a été reconnue par l'autorité compétente;

OU

- nombre d'années d'expérience reconnue dans leur domaine.

2- Domaines d'expertise sous la responsabilité de la RBQ :

- ascenseurs et autres appareils élévateurs ;
- bâtiment ;
- efficacité énergétique ;
- électricité ;
- équipements pétroliers ;
- gaz ;
- installations sous pression ;
- jeux et manèges ;
- plomberie ;
- lieux de baignade ;
- remontées mécaniques.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DU TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION

RP3-230

Nombre de poursuites pénales et la valeur des amendes reçues pour 2025-2026, ventilation par infraction¹.

Du 1 ^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026	
Statistiques relatives aux poursuites pénales	
Nombre de poursuites pénales ²	2025-2026
Inspections	98
Enquêtes	353
Statistiques selon la nature des infractions des dossiers transmis au Bureau des infractions et des amendes (BIA)	
Nature des infractions	2025-2026
Non-conformités au Code de sécurité	96
Non-conformités au Code de construction	1
Non-conformités en lien avec la Loi sur le bâtiment	0
Non-conformités en lien avec le règlement sur les installations sous pression	1
Travail sans licence – entrepreneur	198
Travail sans licence – constructeur-propriétaire	27
Travail sans la catégorie ou sous-catégorie de licence	29
Utilisation des services d’un sous-traitant non licencié ou sans la licence appropriée	8
Faussees déclarations	2
Cession, location de licence ou utilisation ou utilisation d’une licence sans en être le titulaire	35
Autres	54
Quant aux résultats obtenus par le BIA découlant des enquêtes pénales, le bilan est le suivant :	
Résultats obtenus par le BIA (inspections et enquêtes) ³	2025-2026
Nombre de dossiers conclus en cours d’année ⁴	VPE : 243 DGI : 130
Nombre de condamnations	VPE : 105 DGI : 76
Montant des amendes suite aux condamnations	VPE : 2 949 319 \$ DGI : 308 828 \$

¹ Toutes les données dans cette fiche émanent de compilations réalisées par la RBQ.

² Cette donnée correspond au nombre de dossiers transmis au BIA.

³ Les données de la présente année financière sont calculées par la RBQ à partir de données qui lui sont transmises de façon hebdomadaire par le BIA/DPCP.

⁴ Cette donnée correspond au nombre de dossiers dont la date de réception de l’avis du BIA/DPCP est entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026. Elle comprend tous les types de résultats, soit les acquittements, les condamnations, les refus, les retraits et les fusions par le DPCP.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION

RP3-231

Fournir une ventilation du nombre de suspensions, d'annulations de licence effectuées dans le cadre de mandats de la RBQ pour l'année 2025-2026.

Nombre de décisions rendues au 31 janvier 2026 :	
Décisions des régisseurs	2025-2026
• Licences suspendues	36
• Licences annulées	44
• Licences refusées	14
• Licences maintenues ou délivrées	18
• Autres décisions en matière de licence	31
• Décisions rendues en révision	16
Abandon, nullité, suspension et autres décisions de la RBQ en lien avec la licence	2025-2026
Abandon de licence à la demande du demandeur	291
Suspension de licence selon l'article 70.2	2
Cessation d'effet de la licence (articles 71, 72 et 73)	3 586
• Non-paiement de maintien	3 295
• Faillite d'entreprise	68
• Radiation REQ	61
• Absence de répondant	162
Suspension de licence pour défaut de cautionnement (article 70)	1 029
Annulation de licence à la suite d'une cessation d'accréditation (article 70)	3

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-232

Rapports d’activité dans les régions administratives de la dernière année.

1. Nombre total d’interventions dans les régions administratives

Région	Visites d’inspection
Abitibi-Témiscamingue	64
Bas-St-Laurent	282
Capitale-Nationale	899
Centre-du-Québec	327
Chaudière-Appalaches	910
Côte-Nord	44
Estrie	1 202
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	113
Lanaudière	877
Laurentides	910
Laval	508
Mauricie	492
Montérégie	2 036
Montréal	2 403
Nord-du-Québec	13
Outaouais	334
Saguenay-Lac-St-Jean	364
Interventions non-attribuées à une région ¹	607
Total	12 385

1. Les 607 interventions non-attribuées à une région administrative dans le système de gestion des interventions avec la clientèle (GIC) ont été effectuées sur des sites sans adresses dans le répertoire d’adresses du Directeur général des élections (DGE). L’accès au fichier de la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a contribué à hausser le nombre d’interventions en chantier, d’où le problème d’adresses non normalisées. Une demande d’amélioration au système GIC a été déposée à cet effet.

2. Nombre total d'interventions à la Direction des équipements sous-pression (DESP)

Direction des équipements sous-pression (DESP)		2025-2026
Enregistrement de plans et devis		1 392
Approbation de Programme de contrôle qualité (PCQ) ₂		
Fabricants		64
Réparateurs		41
Installateurs		86
Délivrance de certificats d'approbation de construction (voir note 1)		
▪ pour des ÉSP construits au Québec		n/a
▪ pour des ÉSP construits hors Québec		n/a
Déclaration de conformité pour des ÉSP fabriqués au Québec		7 105

Approbation de Programme de contrôle qualité (PCQ)-Nombre d'entreprises (voir note 2)	
Fabricants	153
Réparateurs	78
Installateurs	190

Note

1. Ces certificats ne sont plus délivrés puisque cette formalité administrative a été retirée des exigences réglementaires avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les installations sous pression le 1^{er} avril 2018. L'inspection de fabrication demeure et la conformité des équipements est toujours signée par l'inspecteur, mais celles-ci ne sont pas saisies dans le système de gestion interventions avec la clientèle (GIC).
2. Nombre d'entreprises détenant des programmes de contrôle de la qualité approuvés, par catégorie d'activités. Les données inscrites dans le tableau correspondent au nombre de PCQ approuvés pendant la période.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-233

Tout rapport, document ou toute étude qui fait état de la formation donnée aux inspecteurs de la RBQ pour 2025-2026.

Formations aux inspecteurs			
Date	Titre	Nombre de jours	Nombre de participants
DESP			
2025-04-03	Formation sur le NBIC partie 2	0,57	1
2025-04-17	Formation sur la section VIII- calculs	0,71	1
2025-04-23	Formation pour examen IISP	0,43	1
2025-04-24	Formation sur la section VIII- calculs	0,71	1
2025-04-25	Formation pour examen IISP	0,43	1
2025-04-29	Formation sur la section B31.1- calculs	0,50	1
2025-04-30	Formation pour examen IISP	0,50	1
2025-05-16	Formation sur la section I- calculs	0,50	1
2025-05-20	Formation pour examen IISP	0,86	1
2025-05-22	Formation sur la section IX- PQR	0,50	1
2025-05-29	Formation sur la section IV-calculs	0,93	1
2025-05-30	Formation sur les codes ASME -révision pour examen AI	0,50	1
2025-06-04	Formation sur code BNQ3650-900	0,79	6
2025-06-06	Formation sur code BNQ3650-900	0,36	6
2025-06-09	Formation pour examen IISP	0,29	1
2025-06-10	Formation pour examen IISP	0,86	1
2025-06-16	Formation sur code CSA B51	0,43	6
2025-06-23	Formation sur la réfrigération	0,43	6
2025-07-14	Formation sur code CSA B52	0,43	6
2025-07-21	Formation sur le soudage-éléments générales	0,43	6
2025-07-23	Formation sur la section I	0,71	1
2025-07-24	Formation sur la section I- calculs	0,79	1
2025-07-25	Formation sur la section VIII- calculs	0,57	1
2025-07-28	Formation sur code CSA NBIC 1	0,43	5
2025-07-30	Formation sur la NBIC-part1	0,71	1
2025-07-31	Formation sur la NBIC-part2	0,57	1
2025-08-01	Formation sur la CSD-1	0,50	1
2025-08-06	Formation sur la section IV- calculs	0,36	1
2025-08-12	Formation sur les codes ASME -révision pour examen IS	0,79	1
2025-08-25	Processus: Absence de mention de conformité suite : déclaration de travaux d'installation	0,43	12
2025-08-25	Suivi d'une non-conformité visée par une demande de mesure équivalente ou différente	0,43	12
2025-10-06	Procédure : Évaluation d'un dossier en fonction des risques: Ordonnance 124	0,43	18
2025-10-06	Suivi d'une non-conformité visée par une demande de mesure équivalente ou différente	0,43	18
2025-10-13	Formation National Board IS	11,43	1
2025-10-23	Formation sur BNQ-3650-900	0,29	1
2025-10-23	Formation sur Règlement ISP	0,50	1
2025-10-24	Formation sur BNQ-3650-900	0,43	1
2025-10-27	Formation sur BNQ-3650-900	0,43	1
2025-11-04	Mesures d'urgence	0,10	1

2025-11-04	Gestion des feuilles de temps	0,04	1
2025-11-05	Système GIC (Gestion des Interventions avec la Clientèle)	1,11	1
2025-11-06	Système de billetterie	0,02	1
2025-11-06	Parcours initial de formation des inspecteurs et des agents administratifs	0,04	1
2025-11-07	Bienvenue à la Régie du bâtiment du Québec	0,6	1
2025-11-10	Introduction aux licences	0,17	1
2025-11-10	Loi sur le bâtiment B-1.1	0,05	1
2025-11-10	Être inspecteur, une question de savoir-être	0,50	1
2025-11-17	Formation sur les changements de code ASME Section I,IX,XIII, NBIC Part 4	0,21	24
2025-11-17	Formation sur les changements de code ASME Section IV, NBIC part 1	0,07	24
2025-11-17	Formation sur les changements de code ASME Section QAI-1,RCI-1, X,XII, NBIC Part 3	0,21	24
2025-11-17	Formation sur les changements de code ASME Section V, SNT TC-1A,B31.1, B31.3	0,21	24
2025-11-17	Formation sur les changements de code ASME Section VIII, div.1	0,14	24
2025-11-17	Formation sur les changements de code ASME Section VIII, div.2 et div. 3	0,07	24
2025-12-01	Processus d'inspection périodique simplifié	0,36	19
2025-12-02	Formation sur code BNQ3650-900	0,50	3
2025-12-04	Formation sur code BNQ3650-900	0,50	3
2025-12-05	Formation sur code BNQ3650-900	0,43	3
2025-12-10	Comment effectuer une recherche dans OneNote	0,01	1
2025-12-02	Navigation dans l'espace OneNote	0,01	1
2025-12-10	Sensibilisation aux enjeux de gestion de l'information	0,04	1
2025-12-10	Composants clés de l'interface OneNote	0,01	1
2025-12-10	Ouvrir un lien partagé Espace OneNote dans la version bureau	0,01	1
2025-12-16	Gestion contractuelle	0,07	1
2026-01-05	Formation processus périodique -Mise à jour des sites par les stagiaires	0,43	5
2026-01-08	Formation sur les changements de code ASME Section III, ed. 2025	0,36	16
2026-01-08	Formation sur les changements de code CSA N-285, ed.2022	0,07	16
2026-01-20	Facturation 07 - (inspections en fabrication) quotidien	0,21	1
DIS / DICC			
2025-12-04	Découvrir la diversité et l'inclusion	0,18	1
2025-12-02	Interface politico-administrative	0,18	1
2025-12-02	Introduction à la philosophie de gestion Lean Six Sigma	0,18	1
2025-12-02	L'éthique dans la fonction publique québécoise	0,18	1
2025-11-16	Travail en mode hybride	0,18	1
2025-09-17	Rédaction stratégique	0,18	1
2025-08-04	Indicateurs de performance	0,18	1
2025-11-17	Découvrir la diversité et l'inclusion	0,18	1
2025-11-14	Interface politico-administrative	0,18	1
2025-11-14	L'éthique dans la fonction publique québécoise	0,18	1
2025-12-02	Statuts d'emploi dans la fonction publique	0,18	1
2025-11-21	Découvrir la diversité et l'inclusion	0,18	1
2025-11-20	Introduction à la philosophie de gestion Lean Six Sigma	0,18	1
2025-11-20	L'éthique dans la fonction publique québécoise	0,18	1
2025-09-15	Transformation des pratiques managériales de la fonction publique française	0,18	1
2025-11-12	Découvrir la diversité et l'inclusion	0,18	1
2025-11-11	Interface politico-administrative	0,18	1
2025-11-12	Introduction à la philosophie de gestion Lean Six Sigma	0,18	1

2025-11-07	L'éthique dans la fonction publique québécoise	0,18	1
2025-11-17	Travail en mode hybride	0,18	1
2025-03-24	Campagne de sensibilisation - Promotion d'un milieu de travail sain	0,16	24
2025-04-02	Introduction aux dispositifs anti-refoulement (DAR)	0,21	8
2025-04-23	Formation Microsoft Teams	0,50	3
2025-05-28	Formation OneNote	0,50	3
2025-07-06	Système GIC (Gestion des Interventions avec la Clientèle)	1,11	9
2025-07-17	Introduction aux licences	0,17	7
2025-10-20	Présentation de la DRC	0,11	2
2025-10-20	Gestion et suivi d'une plainte (GSP)	0,07	2
2025-10-28	Gestion du travail avec Outlook	1	1
2025-11-10	Gestion contractuelle	0,07	1
2025-11-04	Gestion des feuilles de temps	0,04	6
2025-11-04	Mesures d'urgence	0,10	4
2025-11-07	Bienvenue à la Régie du bâtiment du Québec	0,6	9
2025-11-10	Cadre légal: volet licence, code de sécurité et accès à l'information	0,29	1
2025-11-11	PL76 - Loi visant principalement à accroître la qualité de la construction et la sécurité du public	0,04	14
2025-11-12	Système de billetterie	0,02	3
2025-11-12	Parcours initial de formation des inspecteurs et des agents administratifs	0,04	7
2025-11-12	Loi sur le bâtiment B-1.1	0,05	4
2025-11-12	Utilisation GIC au service des licences	0,12	2
2025-11-14	Être inspecteur, une question de savoir-être	0,50	3
2025-11-19	Initiation aux installations d'équipements pétroliers	0,79	3
2025-11-20	Word intermédiaire	1	1
2025-11-24	Gestion et suivi des réclamations (GSR)	0,10	1
2025-12-02	Comment effectuer une recherche dans OneNote	0,01	5
2025-12-02	Navigation dans l'espace OneNote	0,01	6
2025-12-02	Composants clés de l'interface OneNote	0,01	3
2025-12-04	CNB 2015, chapitre bâtiment (module 1, partie 1)	1	20
2025-12-11	CNB 2015, chapitre bâtiment (module 1, partie 2)	1	21
2025-12-18	CNB 2015, chapitre bâtiment (module 2)	1	15
2025-12-22	Ouvrir un lien partagé Espace OneNote dans la version bureau	0,01	2
2025-12-30	Le Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs	0,05	1
2026-01-08	CNB 2015, chapitre bâtiment (module 3)	1	19
2026-01-15	CNB 2015, chapitre bâtiment (module 4)	1	19
2026-01-22	CNB 2015, chapitre bâtiment (module 5)	0,50	8
2026-01-23	CNB 2015, chapitre bâtiment (module 6)	0,50	7
2025-04-01	Formation CBCS + CNPI 2010	2	1
2025-04-01	Formation Multidomaine/Volet électricité	0,29	3
2025-04-02	Autoformation Multi-domaines Dar	0,5	2
2025-04-02	Formation Multidomaine/Volets plomberie et gaz	0,43	3
2025-04-03	Formation CBCS/CNPI	3,43	1
2025-04-03	Formation Multidomaine/Volet bâtiment	0,29	3
2025-04-07	Nouveautés CNP2020ModQc	0,36	3
2025-04-09	Mise en œuvre CBCS-CNPI 2020	0,18	6
2025-04-15	Campagne de sensibilisation - Promotion d'un milieu de travail sain	0,21	41
2025-05-01	Formation technique AL.	0,5	4
2025-05-01	Formation technique en plomberie	0,43	1

2025-05-01	Présentation de l'ancien règlement S-3, r.1.1	0,43	8
2025-05-05	Présentation IT et carto pour le suivi d'une non-conformité visée par une MED	0,29	30
2025-05-15	Lancement de l'opération JM	0,21	2
2025-05-20	Présentation - Approche intervenant DIS	0,43	37
2025-05-26	Formation CSA B149.2 et centres de ravitaillement/armoires	3,5	3
2025-06-09	Formation Chapitre IX - Lieux de baignade CSQ	0,93	16
2025-06-11	Formation CBCS + CNPI 2011	0,5	1
2025-06-19	Formation Théorique LB-Sécurité	1	5
2025-06-25	Formation sur le chapitre X - Lieux de baignade du CCQ (Code de construction du Qc)	1	7
2025-08-04	Formation technique AL.	4	2
2025-08-21	Formation théorique de base introduction aux remontées mécaniques	1,29	2
2025-08-27	Formation réglementaire de base en jeu et manège	0,86	3
2025-10-08	Microsoft OneNote	0,5	1
2025-10-20	Formation technique AL.	7,5	1
2025-10-28	Gestion du travail avec Outlook première partie	1	1
2025-11-06	Introduction à La Charpente	0,14	5
2025-11-07	Bienvenue à la Régie du bâtiment	1,29	5
2025-11-15	Initiation aux installations d'équipements pétroliers	1,57	2
2025-11-17	Planifier les interventions et les rencontres avec Outlook	0,14	5
2025-11-17	Présentation SAGIR et autoformation, leçons 1 à 8	0,82	5
2025-11-18	Présentation Service traitement non-conformités, activités administrative (STNCAA) et processus TNC	0,21	5
2025-11-18	Visite guidée de l'intranet	0,36	5
2025-11-21	Présentation des processus PPA, SNC et guide d'inspection	0,21	5
2025-11-24	Gestion documentaire	0,07	5
2025-11-24	Système GIC (sections 1-2-3)	2,18	5
2025-11-28	Approche intervenant (savoir-être), bonnes pratiques	0,14	5
2025-11-28	Réservation Citrix et intranet	0,14	5
2025-12-01	Formation CSA B139 – Code d'installation des appareils de combustion au mazout – Partie 1 et 2	0,86	4
2025-12-01	Sécurité de l'information	0,5	5
2025-12-04	Formation réglementaire chapitre bâtiment Code construction (CNB 2015, mod. Qc) module 1	1,71	12
2025-12-04	Formation réglementaire chapitre bâtiment Code construction (CNB 2015, mod. Qc) modules 1 et 2	2,57	4
2025-12-04	Formation technique GA	2,57	1
2025-12-04	Formation technique PB	2,14	1
2025-12-15	Formation santé et sécurité générale sur les chantiers de construction - SIMDUT (carte ASP)	4,29	1
2025-12-16	Formation sur les bâtiments de grande hauteur (BGH) - Partie 1 et 2	1,64	2
2026-01-05	Formation sur la Loi du bâtiment et ses règlements	0,43	5
2026-01-08	Formation réglementaire chapitre bâtiment Code construction (CNB 2015, mod. Qc) module 3	0,86	1
2026-01-08	Formation réglementaire chapitre bâtiment Code construction (CNB 2015, mod. Qc) modules 3 et 4	1,71	15
2026-01-08	Formation technique en gaz	5,14	1
2026-01-08	Formation technique en plomberie	3,43	1

2026-01-15	Formation règlementaire chapitre bâtiment Code construction (CNB 2015, mod. Qc) module 4	0,86	1
2026-01-22	Formation règlementaire chapitre bâtiment Code construction (CNB 2015, mod. Qc) modules 5 et 6	0,86	5
2026-01-26	Formation CBCS 2010	0,46	3
2026-01-28	Coaching GIC	0,5	5
2025-11-10	Présentation sur les demandes d'accès à l'information	0,14	5
2025-09-16	Rédiger pour convaincre : principes de rédaction stratégique	1	1
2025-09-17	Rédaction stratégique pour la fonction publique québécoise	0,14	1
2025-11-04	Webinaire Perfectionnez votre posture de coach en 4 temps forts	0,25	1

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-234

Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant l'encadrement de la profession d'inspecteur en bâtiment par la RBQ. Liste des rencontres et des consultations.

Dans la foulée du dépôt du projet de loi n° 401 – *Loi visant principalement à améliorer la qualité des bâtiments, l'encadrement de la copropriété divise et le fonctionnement de la Régie du logement* (PL 401) présenté le 12 juin 2018 par la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, la RBQ a amorcé des réflexions de haut niveau concernant l'encadrement de l'inspection en bâtiment.

Des rencontres ont été tenues par la RBQ le 30 mai 2018 avec les associations d'inspecteurs en bâtiment et de protection du consommateur. Ces rencontres ont permis de prendre connaissance des enjeux et attentes du milieu. Ont participé à ces rencontres l'Association des inspecteurs en bâtiment du Québec (AIBQ), l'Association nationale des inspecteurs en bâtiment et experts en bâtiment (ANIEB), l'Association internationale des inspecteurs immobiliers certifiés du Québec (InterNACHI), la Corporation des inspecteurs vérificateurs en qualité de la propriété (CIVQP) et l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC).

Des rencontres ont également été tenues avec l'Organisme d'autorégulation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) le 7 juillet 2018, et avec le Bureau de normalisation du Québec les 9 et 17 mai 2018.

À la demande de la RBQ, une analyse comparative de l'encadrement au Canada a été réalisée par l'École nationale d'administration publique le 1^{er} juin 2018. Le rapport met en lumière la forme d'encadrement préconisée par les trois autres provinces qui ont légiféré en la matière (Alberta, Colombie-Britannique et Ontario).

La RBQ a également collaboré à la préparation du mémoire et de l'analyse d'impact réglementaire qui a accompagné le PL 401.

En vue du dépôt du projet de loi n° 16, *Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (PL 16), sanctionné le 5 décembre 2019, la RBQ a poursuivi ses travaux de réflexion visant l'encadrement de l'inspection en bâtiment. À cet effet, les étapes suivantes ont été franchies :

- Participation à la mise à jour des dispositions du projet de loi, ainsi que du mémoire qui l'accompagne;
- Création de comités de travail internes dans le but d'évaluer différents scénarios d'encadrement possibles (février et mars 2019);
- Rencontre avec le Bureau de normalisation du Québec ayant eu lieu le 29 mars 2019 afin de se renseigner sur les paramètres d'élaboration d'une norme de pratique harmonisée.

À la suite de l'adoption du PL 16, la RBQ a confié au BNQ l'élaboration d'une norme de pratiques et a débuté les travaux d'élaboration du règlement visant l'encadrement de l'inspection de bâtiments d'habitation.

- Participation au comité de normalisation dans le but d'élaborer une norme québécoise en matière d'inspection de bâtiments d'habitation (mars 2020 à mai 2022);
- Consultations des acteurs du milieu dans le cadre de l'élaboration du projet de règlement (assureurs, associations des inspecteurs, établissements d'enseignement, association des consommateurs, office de la protection des consommateurs).
- Publication du projet de Règlement sur l'encadrement de l'inspection d'un bâtiment d'habitation (REIBH), pour commentaires, dans la *Gazette officielle du Québec (GOQ)* le 23 février 2022.

- Publication de la Norme BNQ 3009-500/2022 Bâtiment d’habitation - Pratiques pour l’inspection en vue d’une transaction immobilière en juillet 2022;
- Analyse des commentaires reçus lors de la publication à la *GOQ* et ajustements au projet de règlement;
- Consultations additionnelles des acteurs du milieu dans le cadre de l’élaboration de la nouvelle version du projet de règlement (assureurs, associations des inspecteurs, établissements d’enseignement).
- Publication, pour commentaires, du projet de Règlement sur l’encadrement des inspecteurs en bâtiments d’habitation pour les inspections en vue d’une transaction immobilière (REIBH) dans la *GOQ* le 19 juillet 2023.
- Analyse des commentaires reçus lors de la publication dans la *GOQ* et ajustements mineurs au projet de règlement;
- Rédaction du décret et du règlement;
Adoption du Règlement par le Conseil des ministres le 14 février 2024 et publication dans la *GOQ* le 28 février 2024.
- Entrée en vigueur du REIBH le 1^{er} octobre 2024
 - Le REIBH impose à l’inspecteur ou à l’inspectrice en bâtiments d’habitation l’obligation de détenir un certificat et de respecter la norme BNQ 3009-500, « Bâtiment d’habitation – Pratiques pour l’inspection en vue d’une transaction immobilière ».
 - Cette norme détermine des méthodes et divers éléments à observer pour apprécier l’état d’une partie ou de l’ensemble d’un bâtiment d’habitation.
- Le REIBH crée deux catégories de certificat :
 - Catégorie 1: Permet l’inspection de bâtiments d’habitation comportant d’une à six unités privées (comme une maison, un duplex, un édifice à logements de six appartements et moins) ainsi que de toute partie privative d'un bâtiment d'habitation en copropriété divisée dans n’importe quel type de bâtiment.
 - Catégorie 2 : Permet l’inspection de tout type de bâtiment d’habitation.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-235

État de situation de l'implantation d'un registre pour les tours de transformation.

La RBQ n'a pas juridiction en matière de tours de transformation. S'il s'agit de tours de refroidissement, voir la question RP3-236.

Régie du bâtiment du Québec
ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP3-236

État de situation de l'implantation d'un registre pour les tours de refroidissement.

Le travail d'implantation du registre est terminé depuis 2014.

Depuis ce temps, le travail sur ce registre a consisté à sa mise à jour qui se poursuit en continu.

Par ailleurs, l'article du règlement de 2014, concernant l'obligation du propriétaire d'installation de tours de refroidissement à l'eau (ITRE) de s'assurer que la RBQ obtienne du laboratoire accrédité tous les résultats d'analyse dans les 30 jours suivant la date du prélèvement, est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016. Cette information est transmise à la RBQ via un support faisant appel aux technologies de l'information fourni par la RBQ.

En date du 31 janvier 2026, le registre contient 2 710 ITRE, soit 2 442 actives et 268 inutilisées.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP3-237

Nombre d’inspections effectuées sur les tours de refroidissement en 2025-2026. Indiquer tous les coûts associés.

Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

Pendant cette période, 1 101 interventions concernant les tours de refroidissement ont été réalisées (1 043 administratives et 58 sur le terrain).

Ces interventions n’ont pas engendré de coûts supplémentaires à ceux des activités régulières de surveillance du respect de la réglementation de la RBQ.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-238

Tout rapport, document ou toute étude concernant la Garantie des maisons neuves de l'APCHQ.

Du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

La RBQ n'a aucun rapport ou étude à déclarer pour la période.

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-239

État de situation concernant l'adoption d'un règlement visant la mise en accessibilité des édifices construits avant 1976.

ÉTAT DE SITUATION

- Des exigences en matière d'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées ont été progressivement intégrées dans la réglementation québécoise depuis le 1^{er} décembre 1976. Actuellement, ces exigences sont prévues dans le chapitre I, Bâtiment, du Code de construction (Code), qui intègre le Code national du bâtiment – Canada 2020 tout en y apportant des modifications pour le Québec. Tous les bâtiments assujettis au Code doivent répondre aux exigences en matière d'accessibilité qui y sont prévues.
- En vertu de la Loi sur le bâtiment, la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) adopte des règlements en matière d'accessibilité et veille au respect de leur application dans les nouvelles constructions. Elle n'est toutefois pas habilitée à le faire pour les bâtiments construits avant le 1^{er} décembre 1976, à moins de travaux de transformation.
- Par ailleurs, soulignons que certains bâtiments sont sous la juridiction des municipalités ou de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et ne sont pas soumis aux mêmes exigences réglementaires en matière d'accessibilité. De façon générale, les bâtiments suivants, autres que les résidences privées pour aînés, sont exclus de l'application du Code lorsqu'ils n'abritent qu'un seul de ces usages principaux :
 - Les établissements de réunion qui n'acceptent pas plus de 9 personnes (ex. : cafés, etc.);
 - Les petits bâtiments d'habitation (ex. : immeubles à logements d'au plus 2 étages ou d'au plus 8 logements, maisons de chambres, gîtes touristiques, etc.);
 - Les établissements d'affaires d'au plus 2 étages (ex. : banques, salons de coiffure, cabinets de médecins ou de dentistes, immeubles de bureaux, etc.);
 - Les établissements commerciaux dont la superficie totale est d'au plus 300 m² (ex. : boutiques, dépanneurs, épiceries, etc.);
 - Les établissements agricoles et industriels.
- À la suite de l'adoption du projet de loi no 17, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif, la RBQ est dorénavant habilitée à assurer progressivement l'harmonisation à travers tout le Québec des normes applicables à la construction et à la sécurité des bâtiments. À terme, l'adoption d'exigences harmonisées permettra d'assurer une meilleure application des normes et d'améliorer la sécurité et l'accessibilité du public dans ces petits bâtiments.

ACTIONS POSÉES

Avancement des travaux réglementaires en matière d'accessibilité

Petits bâtiments

- Automne 2018 : Consultation sur l'assujettissement des petits bâtiments neufs ou transformés aux exigences en matière d'accessibilité du Code de construction. Ces travaux se poursuivent dans le cadre de l'harmonisation des codes avec les municipalités (projet de loi no 17).
- En 2019, la RBQ a conclu une entente avec l'organisme Kéroul pour brosser un portrait de l'accessibilité des bâtiments au Québec, principalement des petits bâtiments. Vingt-deux pour cent (22 %) des petits établissements évalués sont accessibles selon les critères de l'organisme.
- La RBQ a collaboré à la réalisation de l'étude sur l'accessibilité des petits bâtiments où sont offerts des biens et des services à la population, menée par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et qui a été déposée en décembre 2023 à la Commission de l'économie et du travail.

Bâtiments construits avant le 1^{er} décembre 1976

- ↪ La RBQ ne détient pas l'habilitation législative permettant l'imposition des exigences applicables aux bâtiments construits avant 1976 en matière d'accessibilité. Toutefois, lors d'une transformation (ex. : changement d'usage, agrandissement, ajout d'étages, etc.), les exigences du Code en vigueur, incluant celles en accessibilité, doivent être appliquées. De plus, des activités de sensibilisation sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées sont menées régulièrement par l'entremise des communications de la RBQ et lors de l'inspection de ces bâtiments.
- ↪ Été 2020 : consultation des ministères et organismes (MEQ, MSSS, SHQ et SQI) sur la mise à niveau de leur parc immobilier et sur les coûts anticipés pour les travaux à réaliser.
- ↪ Ces travaux étaient inscrits au plan d'engagements 2021-2024 de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité et constituent également une recommandation de l'étude menée par l'OPHQ sur les petits bâtiments.
- ↪ Hiver 2025 : Dans le cadre de l'action 7.4 « Améliorer l'accessibilité des petits bâtiments aux personnes handicapées » du plan de mise en œuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, la RBQ propose de collaborer avec l'OPHQ pour convenir d'une stratégie autre que législative et réglementaire pour permettre l'accessibilité des bâtiments gouvernementaux, ouverts au public, construits avant 1976.

Nouveaux bâtiments ou bâtiments transformés

- ↪ Participation en continu aux groupes de travail stratégiques et techniques d'élaboration des codes, mis en place par le Comité canadien de l'harmonisation des codes de construction (CCHCC), pour :
 - L'harmonisation des exigences entre les codes modèles et les règlements du Québec;
 - L'introduction de nouvelles exigences permettant d'améliorer l'accessibilité des bâtiments.

Publication d'un outil pour soutenir l'application des exigences

- ↪ Publication, au printemps 2022, du Guide sur l'accessibilité des bâtiments, qui porte sur les exigences du Code national du bâtiment – Canada 2015 (CNB 2015), tel que modifié par le Québec, et qui comprend l'ajout de bonnes pratiques (plus de 150) allant au-delà des exigences minimales du Code de construction.

Entrée en vigueur du Code national du bâtiment – Canada 2020

- ↪ Entrée en vigueur le 17 avril 2025, cette nouvelle édition contient 34 modifications techniques en matière d'accessibilité.

Guide sur l'accessibilité des bâtiments

- ↪ Publication, le 30 mars 2026 de la mise à jour du Guide sur l'accessibilité des bâtiments, qui portera sur les exigences du Code national du bâtiment – Canada 2020 (CNB 2020), tel que modifié par le Québec. Celle-ci constitue la mesure 71 du Plan d'action gouvernemental 2024-2029 – La fierté de vieillir. Cette mise à jour comprendra une bonification des bonnes pratiques qui vont au-delà des exigences minimales du Code de construction.

ACTIONS À VENIR

- ↪ Collaboration aux travaux de l'OPHQ dans le cadre du plan d'action gouvernemental intitulé Vision commune de l'action gouvernementale à l'égard des personnes handicapées 2025-2030.
- ↪ Collaboration aux travaux des comités techniques et stratégiques d'élaboration des codes modèles visant l'introduction de nouvelles mesures en accessibilité.
- ↪ Début des travaux de révision des exigences en matière d'accessibilité visant les bâtiments faisant l'objet d'une transformation (partie 10 du chapitre Bâtiment du Code de construction).

Source : RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC
Secteur : Vice-présidence à la réglementation et à l'innovation
Date : 31 mars 2026

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

RP3-240

Liste des projets informatiques ou en technologies de l'information depuis dix ans :

- a) Évolution des coûts pour chacun des dossiers;
- b) Nombre de consultants externes et coûts associés
- c) Indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et fournir les prévisions pour 2026-2027), pour l'informatique et les technologies de l'information
- d) Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ)

L'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 \$ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante :

<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>

Régie du bâtiment du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

RP3-241

Nombre de contrats donnés à l'externe en 2025-2026 (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Indiquer :

- a. la nature ou l'objet du contrat ;
- b. la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre) ;
- c. une copie du contrat ;
- d. une copie du résultat ;
- e. le coût du contrat.

Les informations sur les contrats figurent dans le tableau annexé à la présente fiche.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information est disponible sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

RP3-241_ANNEXE 1

1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

Contrats octroyés			
#	Fournisseur	Montant contrat	Description
1	Enveloppe Laurentide inc.	5 530,00 \$	Impression d'enveloppe corporatives pour les envois postaux de la Régie du bâtiment du Québec
2	Citron Hygiene LP	5 568,00 \$	Entretien de l'ensemble des troussees de premiers soins dans les bureaux de la Régie du bâtiment du Québec
3	Paula Marquis	5 760,00 \$	Expertise-conseil pour l'analyse et la rédaction de descriptions d'emplois
4	SonAV inc.	6 013,20 \$	Modifications et ajustements d'installation audio/vidéo des salles d'audiences par un expert externe en audio-visuel
5	Infowise Solutions Ltd	6 166,83 \$	Acquisition de licences Infowise pour le rehaussement de la plateforme SharePoint SE
6	Westrena Investments Ltd. (Le Centre Sheraton Montréal Hôtel)	6 383,16 \$	Réunion du comité canadien de l'harmonisation des codes de construction les 22 et 23 octobre 2025
7	Sani-Fontaines Inc.	6 600,00 \$	Entretien des fontaines d'eau installées dans les locaux de la Régie du bâtiment du Québec
8	Gestion Hôtel Laval inc. (Grand Hôtel Times Laval)	7 000,00 \$	Séance du conseil d'administration du 15 octobre 2025 et atelier de réflexion
9	Supremax inc.	7 632,00 \$	Impression d'enveloppes corporatives à fenêtre numéro 10 ADE-034-RQ.
10	National Board of Boiler and Pressure Vessel Inspectors	9 548,03 \$	Renouvellement des qualifications National Board pour les inspecteurs en équipements sous pression dans le cadre de l'agence d'inspection autorisée
11	Consultants Genova inc.	9 995,00 \$	Soutien technique et audit de sécurité des remontées mécaniques
12	Services Flo inc.	12 600,00 \$	Contrat de gestion général pour le bon fonctionnement des bornes de recharge pour véhicules électriques
13	Jacques Leroux	15 000,00 \$	Expertise-conseil en stratégie de gestion et en cadre juridique des organismes publics
14	Adviso conseil inc.	16 855,00 \$	Configuration et optimisation des outils statistiques
15	Premier Continuum inc.	18 246,00 \$	Licence d'utilisation du logiciel d'automatisation ParaSolution
16	9438-2405 Québec inc.	20 323,10 \$	Nettoyage et réparation à la suite d'un incendie au bureau de Montréal
17	DMA Architectes S.E.N.C.R.L.	23 500,00 \$	Rédaction d'une fiche technique pour la transformation de couvents en immeubles à logements
18	Dominique Bérard	23 680,00 \$	Conception et diffusion de formations dans le domaine du gaz
19	Hub International Québec Limitée	24 000,00 \$	Valider la grille de tarification 2026 et fournir des avis professionnels quant à la révision du règlement

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION**

RP3-242

Coût total de la diminution des cotisations pour le Fonds de services de santé (FSS) prévue dans le budget 2025-2026 pour les secteurs des services et de la construction en prévision de l’année 2025-2026. Copie des études, analyses, recherches, scénarios et projections concernant l’impact de cette diminution jusqu’en 2026.

Sans objet pour la RBQ

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION**

RP3-243

Ventilation du nouveau crédit d’impôt pour la formation des travailleurs dans les PME dans le budget 2025-2026

Sans objet pour la RBQ

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D’OPPOSITION**

RP3-244

Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation

Aucune demande d'accès à l'information n'a été transmise au cabinet ministériel pour approbation